01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **6 septembre 2022** à l'heure et au lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Marjolaine Leblanc
Siège #2 - Vanessa Chouinard
Siège #3 - France Thibodeau
Siège #4 - Simon Bourgault
Siège #5 - Véronique Côté
Siège #6 - Catherine Bilodeau

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Laverdière.

Magguy Mathault, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

01- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Laverdière.

Après vérification du quorum, monsieur le président déclare la séance ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-09 132

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par France Thibodeau et résolu d'adopter l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2022-09 133

03.01 - Séance ordinaire du 1er août 2022

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 juillet dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par Simon Bourgault et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er août 2022, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

04 - LÉGISLATION

04.01 - Dépôt du rapport de formation - Code d'éthique et de déontologie des élus

La directrice générale dépose le rapport de formation obligatoire des élus (es).

04.02 - Suivi des dossiers

La directrice générale revient sur le suivi des dossiers en cours.

04.03 - G7 - Suivi

- À la suite de la démission de Catherine Lemelin, l'offre d'emploi pour le poste d'agent (e) de développement aux loisirs et à la vie communautaire pour le sud de L'Islet sera affiché dans les prochaines semaines.
- Cécile Lequen a été embauchée au poste d'agente de développement pour le sud de L'Islet. Elle entrera en fonction le 12 septembre prochain.
- Le forum des élus se tiendra le 12 octobre prochain. L'heure et le lieu sont à déterminer.

05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2022-09 134

05.01 - Acceptation des comptes

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par France Thibodeau et résolu d’autoriser le paiement des comptes suivants au montant de 35 225.96 $.

Payable par chèques	949.46 $
Payable par dépôts directs	31 091.70 $
TOTAL	32 041.16 $

Un montant de 3 184.80 $ reste au dossier de Tetra Tech QI Inc

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René

Laverdière et par les conseillères Marjolaine Leblanc et Vanessa Chouinard. Tous ont apposé leurs initiales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-09 135

05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par Vanessa Chouinard et résolu :

- que les comptes du mois d'août 2022 soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

Comptes payés	3 695.45 $
Salaires nets versés	20 889.47 $
Remises de l'employeur	9 608.38 $
TOTAL	34 193.30 $

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-09 136

05.03 - MEDIAL - soumission pour le programme de prévention complet

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire obtenir les services de MEDIAL afin d'élaborer les documents applicables à son organisation;

CONSIDÉRANT QUE ceux-ci sont établis en fonction des fiches d'actions spécifiques du plan d'action SST de la municipalité en mutuelle de prévention;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par Catherine Bilodeau et résolu :

QUE le conseil accepte l'entente de services "PROGRAMME DE PRÉVENTION COMPLET" au coût de 6 500 $ plus taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-09 137

05.04 - GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX - LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRESPOUR LES SERVICES PROFESSIONNELS - AUDIT DES BÂTIMENTS

ATTENDU QUE les Municipalités de Saint-Omer, Saint-Adalbert, Saint-Marcel, Sainte-Félicité et Tourville ont déposé une demande conjointe dans le cadre du Programme de la gestion des actifs municipaux de la Fédération Canadienne des Municipalités;

ATTENDU QUE les Municipalités de Saint-Omer, Saint-Adalbert, Saint-Marcel, Sainte-Félicité et Tourville désirent obtenir les services de professionnels pour effectuer l'évaluation de l'état de leurs bâtiments municipaux ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Adalbert accepte d'agir à titre d'organisme responsable du lancement de l'appel d'offres pour les services professionnels pour l'évaluation de l'état des bâtiments municipaux pour Saint-Omer, Saint-Adalbert, Saint-Marcel, Sainte-Félicité et Tourville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Catherine Bilodeau et

IL EST RESOLU d'aller en appel d'offres groupé avec les Municipalités de Saint-Omer, Saint-Marcel, Sainte-Félicité, et Tourville concernant le projet d'audit de bâtiments et de désigner la Municipalité de Saint-Adalbert à agir à titre d'organisme responsable du lancement de l'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-09 138

05.05 - Règlement d'emprunt - emprunt temporaire

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adalbert a fait réaliser des travaux de réfection de chaussée du 4e rang Ouest pour un montant de 812 866,24 $ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a accordé une aide financière correspondant

Il est proposé Vanessa Chouinard, appuyé par Véronique Côté et résolu d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière Magguy Mathault à contracter un emprunt temporaire

2022-09 139

05.06 - Demande d'aide financière - Fonds de vitalisation

CONSIDÉRANT QUE le conseil a été accepté le 28 juin dernier par le Ministère de la Famille pour un projet-pilote de responsables d'un service de garde éducatif en communauté;

CONSIDÉRANT QUE le conseil appuie le projet de transformation de deux locaux dans le but d'implanter le service de garde en milieu éducatif à l'enfance au coût de 71 453 $;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Simon Bourgault et résolu :

QUE le conseil dépose une demande au Fonds de vitalisation;

QUE le conseil désigne la directrice générale Magguy Mathault et/ou le maire René Laverdière à signer toutes documentations relatives au dit projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

06 - SÉCURITÉ INCENDIE

06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie

Le directeur incendie Richard Gauvin communique des informations sur l'état du réservoir du camion-citerne. Une résolution sera adoptée à cet effet.

2022-09 140

06.02 - Remplacement du réservoir du camion-citerne

Il est proposé par Catherine Bilodeau, appuyé par Vanessa Chouinard et résolu d'autoriser la directrice générale à préparer un appel d'offres pour l'acquisition d'un réservoir pour le camion-citerne puisque ce dernier sera à remplacer à court terme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

07 - RÉSEAU ROUTIER

07.01 - Point d'information - René Laverdière, représentant

Les travaux du 4e Rang Ouest sont terminés.

2022-09 141

07.02 - Demande pour achat de vêtements identifiés au nom de la municipalité

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par Simon Bourgault et résolu de faire l'achat de vêtements identifiés (2 chemises à manches courtes et 2 chemises à manches longues) pour le responsable des travaux publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

08 - HYGIÈNE DU MILIEU

08.01 - Point d'information RIGD, Simon Bourgault, représentant

- La directrice générale Magguy Mathault prendra en charge avec l'aide des autres directeurs généraux, l'organisation de la collecte des ordures "MONSTRES".
- La directrice actuelle de la régie est en congé de maladie et son retour est prévu pour novembre.
- Le camion à chargement avant est désuet et la réussite du test d'inspection est incertaine. Présentement, il est envisagé de regarder pour l'acquisition d'un nouveau camion qui ferait le chargement avant et de côté. Le camion actuel pourrait être revendu. Le coût de location s'avère trop élevé pour du long terme.

08.02 - Point d'information - Environnement, Marjolaine Leblanc, représentante

La conseillère Marjolaine Leblanc demande si nous avons eu une date

pour la livraison des composteurs. La directrice générale mentionne que non à ce jour.

09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante

- Quelques ajustements sont à apporter pour la réservation des places pour les diners-causeries puisque plusieurs étaient absents.
- Nous aurons des frais de déplacement à payer pour la présentation des services du transport adapté et collectif suite à un malentendu sur l'annulation de l'événement.

09.02 - Point d'information - Politique familiale, Véronique Côté, représentante

- La prochaine réunion se tiendra dans 2 semaines.
- La liste des bébés de 2019 à 2021 sera transmise à Véronique Côté.

09.03 - Plaintes pour le bruit

Le maire mentionne que nous avons reçu plusieurs plaintes pour le bruit. Un suivi sera fait auprès de la Sûreté du Québec à cet effet.

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Marjolaine Leblanc, représentante

Suivi de la dernière rencontre :

- Il envisage d'embaucher une ressource à temps partiel pour la répartition pour aider la directrice dans cette tâche qui demande beaucoup de temps.
- Une rencontre avec les candidats aux élections sera tenue pour discuter des priorités dans le transport.
- Il est difficile d'offrir une disponibilité de 52 semaines par année dans le transport et ce, tel que demandé par le gouvernement.

10.02 - Demande de la Municipalité de Saint-Aubert pour la création d'un service d'ingénierie à la MRC de L'Islet

Le conseil n'entend pas appuyer la demande de la municipalité de Saint-Aubert ou de formuler une demande à la MRC de L'Islet pour la création d'un service d'ingénierie.

2022-09 142

10.03 - Demande CPTAQ - Dossier Julien Chouinard

CONSIDÉRANT QUE la demande de monsieur Julien Chouinard vise à permettre au demandeur de remembrer son érablière en autorisant le propriétaire du lot 5 347 487, Raymond Gauvin, à lui céder une partie dudit lot représentant une superficie de 10 319 m2 (soit 1,0319 ha);

CONSIDÉRANT QUE l'autorisation n'aurait pas d'effets défavorables sur les activités agricoles existantes puisqu'elle permettrait de régulariser une situation juridique nuisant au transfert de l'exploitation acéricole du demandeur et au maintien des activités acéricoles actuelles sur la parcelle visée;

CONSIDÉRANT QUE l'autorisation n'entrainerait aucune contrainte ou effet tant en matière d'environnement que pour les établissements de production animale (absente à proximité);

CONSIDÉRANT QU'IL n'y a pas d'autres espaces appropriés aux fins de cette demande puisque le but de cette demande est de régulariser une situation juridique et qu'il y aura poursuite de l'utilisation actuelle, tant pour la parcelle visée (acériculture) que pour les lots conservés (sylviculture);

CONSIDÉRANT QUE la demande n'affecterait pas négativement l'homogénéité du milieu et n'aurait pas pour effet de compromettre la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol sur le territoire de la municipalité ou de la région;

CONSIDÉRANT QUE l'autorisation n'aurait pas pour effet de constituer une propriété foncière dont la superficie est insuffisante pour la pratique de l'agriculture puisque la parcelle visée serait regroupée avec le lot où sont situés la majorité des érables exploités par le demandeur dans le cadre de son entreprise acéricole;

CONSIDÉRANT QUE l'autorisation n'entrainerait pas d'effets défavorables sur le développement économique de la région;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par Véronique Côté et résolu :

QUE le conseil appuie la demande de monsieur Julien Chouinard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11 - TOURISME

11.01 - Point d'information - Tourisme, Catherine Bilodeau, représentante

Aucun sujet.

12 - LOISIRS ET CULTURE

12.01 - Point d'information - Salle municipale, Simon Bourgault, représentant

La peinture de salle est pratiquement terminée.

12.02 - Point information - Loisirs, Vanessa Chouinard, représentante

Nous allons vérifier s'il y a une subvention pour le remplacement des bandes de la patinoire.

12.03 - Comité pour le projet "Au coeur de St-Adalbert"

Le comité pour le projet "Au coeur de St-Adalbert" sera officiellement formé le 17 septembre prochain et une résolution sera adoptée à cet effet en octobre prochain.

12.04 - Défi Vélo Pierre Daigle - Accueil 10 septembre 2022

Lors du défi Vélo Pierre Daigle une demande a été formulée pour établir un lieu de ravitaillement :

- France Thibodeau sera sur place pour les accueillir.
- Vanessa Chouinard se propose pour faire l'achat des barres granola, Gatorade et eau pour les cyclistes.

2022-09 143

12.05 - Soumission toiture de la salle

CONSIDÉRANT QUE nous sommes allés en soumission par l'entremise du système d'appels d'offres public SEAO pour les travaux de réfection de la toiture de la salle municipale;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une soumission unique qui se lit comme suit :

- CONSTRUCTION RÉNOVATION CDT Inc. au montant de 183 500, 10 $ incluant les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Vanessa Chouinard et résolu :

QUE le conseil, sur recommandation de la FQM, rejette la soumission reçue pour le motif suivant :

- l’offre déposée inclut une condition imposée par l’entrepreneur ce qui rend automatiquement sa soumission invalide.

QUE le conseil décide de refaire un appel d'offres SEAO en janvier 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

14 - VARIA

Aucun sujet

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Marjolaine Leblanc et résolu que cette session régulière soit levée.